



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 MARS 2021

COMPTE-RENDU

Présents	7	Frédéric GUIBERTI, Gilles VANDERMARLIERE, Yves CLAUS, Gilles BERLIER, Sébastien FORTIER, Sophie GADAT, Mathilde THIERY,
Pouvoirs	2	Emmanuelle AHYI-SENA a donné pouvoir à Gilles VANDERMARLIERE Alexandra BALENO a donné pouvoir à Sophie GADAT
Absents Excusés	2	Sarah ANTOINE Thibault BONTRON

Secrétaire de séance : Gilles BERLIER

Approbation du Compte-Rendu du 26 Février 2021

1- TAXES LOCALES 2021

Monsieur le Maire,

- Rappelle que les taux des impôts locaux n'ont pas été augmenté en 2020
- Rappelle les derniers taux en vigueur (délibération du N°2019-31)

Taxe d'habitation	15.02	%
Foncier bâti	9.57	%
Foncier non bâti	50.06	%

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) ayant été transférée à la communauté de communes de la vallée verte au 1^{er} janvier 2017, cette dernière n'a plus lieu d'être instaurée au niveau communal

- Demande à l'assemblée de se prononcer quant à ceux de 2021 en précisant toutefois que le taux relatif à la taxe d'habitation est obligatoirement figé à celui de 2019

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité, de fixer les taux suivants pour les **impôts locaux 2021** soit :

Taxe d'habitation	15.02 % (taux obligatoirement figé à celui de 2019)
Foncier bâti	9.71 %
Foncier non bâti	50.81 %

- Charge Monsieur le Maire de faire le nécessaire pour les mandatements.

2- BUDGET PREVISIONNEL 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le détail du Budget Primitif pour 2021, et invite le Conseil Municipal à faire part d'éventuelles modifications. Ainsi le budget s'équilibre à 541 424 € en section de fonctionnement et à 600 000 € en section d'investissement.

Du fait que la signature de la vente de la maison ZBINDEN est prévue fin mars, il est nécessaire de réintégrer les écritures comptables de cette vente sur le budget 2021 (en rouge).

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL					
Fonctionnement		Dépenses		Recettes	
11	Charges à caractère général	308 082.67	02	Excédent antérieur	57 505.97
12	Charges de personnel	63 100.00	13	Atténuation charges	68.00
14	Atténuations de produits	12 409.00	42	Opérations d'ordre	11 889.00
23	Virement à la sect d'inves	18 827.71	70	Produits des services	11 388.00
42	Opérations d'ordre	38 171.00	73	Impôts et Taxes	236 186.03
65	Autres charges gestion courante	64 956.62	74	Dotations et Participations	195 917.00
66	Charges financières	28 377.00	75	Autres Produits (gest cour)	25 000.00
67	Charges exceptionnelles	7 500.00	77	Produis Exceptionnels	3 470
		541 424.00			541 424.00

Investissement		Dépenses		Recettes	
01	Solde d'exécution d'invest. Reporté	58 802.29	24	Produits cessions	210 000.00
40	Opération d'ordre	11 889.00	40	Opération d'ordre	38 171.00
16	Remboursement d'emprunts	92 735.00	27	Autres Immo Fin	107 760.00
20	Immobilisations incorporelles	22 000.00	10	Dotations fonds	139 278.29
21	Immobilisations corporelles (107 760 €)	414 573.71	13	Subventions d'invest.	85 963.00
23	Immobilisations en cours	0	21	Virement de la sec fonct	18 827.71
		600 000.00			600 000.00

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, approuve le budget primitif 2021 voté par chapitre, et autorise le Maire à signer tout documents résultant de cette décision.

3- SUBVENTION

Monsieur Le Maire,

- Présente le courrier de l'Ecole Musique Théâtre et Danse de Bons en Chablais demandant une participation financière conformément à la convention signée le 17 Mai 2018 avec la Commune,
- Demande au Conseil Municipal de se prononcer,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'allouer la subvention suivante :

ASSOCIATIONS / ECOLES	INFORMATIONS	MONTANTS
Ecole Municipale de Musique Théâtre et Danse de Bons en Chablais	120 € x 1 enfant (Formation Instrumentale) 30 € x 6 enfants (autres disciplines)	300 €

INFORMATION

↪ Installation d'une boîte à lire

Fin de séance : 21h30

Le Secrétaire de Séance

Gilles BERLIER



Le Maire

Frédéric GUIBERTI

